

# Projet pilote de mise en place d'un dispositif de tri sélectif sur les 3 campus de l'Université de Corse

20 octobre 2021



Contact presse :  
Catherine Vernaz, responsable communication  
06.25.44.86.11  
[catherine.vernaz@syvadec.fr](mailto:catherine.vernaz@syvadec.fr)

*Le SYVADEC, associé à la Communauté de communes du Centre Corse, l'Université de Corse Pasquale Paoli et le CROUS de Corse, signe ce 20 octobre à Corte une convention de partenariat avec Citeo, en vue de déployer un dispositif de tri ainsi qu'une communication dédiés et adaptés aux 3 campus universitaires et à leurs étudiants.*

Aujourd'hui, pour plus de 9 Français sur 10, le geste de tri et le recyclage sont une priorité environnementale dans le monde post-Covid. On estime à environ 300 000 tonnes le volume d'emballages ménagers qui sont jetés ou triés chaque année en France dans des lieux publics ou privés.

Afin de mieux les capter et les recycler, Citeo a lancé un appel à manifestation d'intérêt national, visant à financer et accompagner, sur tout le territoire, des projets de mise en place du tri sélectif en dehors du foyer, dans l'espace public et dans les lieux recevant du public.

Le SYVADEC, la Communauté de communes du Centre Corse (4C) et l'Université de Corse (UDC) se sont saisis de cette opportunité pour unir leurs compétences et présenter un projet destiné à améliorer les performances de tri sur les 3 campus universitaires de Corte. En effet, avec ses 4 800 étudiants, 400 enseignants et 820 intervenants extérieurs, 250 agents administratifs, 7 résidences et 2 restaurants universitaires, l'UDC représente un vecteur important à la fois en matière de volume de tri mais aussi de sensibilisation.

D'où l'importance de développer les points de tri dans ces espaces de consommation nomade afin d'assurer la continuité du geste de tri partout, en toutes circonstances, et de l'ancrer encore davantage dans les habitudes de tout un chacun.

C'est à ce titre que Citeo, entreprise à mission, chargée de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers, a retenu ce projet innovant et souhaité accompagner le test, pour mieux définir les solutions efficaces à déployer sur d'autres territoires.

L'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse apporteront également un soutien financier à ce projet.

### À SAVOIR

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de Citeo s'inscrit dans les objectifs fixés par la loi Agec (Anti-gaspillage et économie circulaire) sur le périmètre « hors foyer ».

Celle-ci prévoit :

- la généralisation, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2025, de la collecte séparée dans l'espace public pour le recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer ;
- le renforcement des obligations de tri et collecte séparée des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés, dans les Établissements recevant du public (ERP).

## LE PROJET CAMPUS

Il consiste à déployer un dispositif de tri spécialement adapté aux campus et à leurs occupants pour trier les déchets issus des restaurants universitaires, des bâtiments administratifs et de cours - tous équipés de distributeurs et d'espaces de repos pour la prise de repas - mais également des résidences universitaires.

**9 points tri multi-flux** vont ainsi être mis en place sur les 3 campus. Ils regrouperont en un même lieu, des bacs dédiés pour chaque type de déchet : emballages, papier/carton, verre et ordures ménagères. 3 composteurs partagés seront également installés pour recueillir les restes alimentaires. Cette disposition harmonisée en regroupement de points de collecte de proximité, encourage le geste de tri.

Pour faciliter le dépôt des emballages, les bacs seront pourvus d'opercules plus larges.

La collecte de ces nouveaux points est optimisée et intégrée dans les tournées déjà existantes de la 4C, ce qui permettra d'assurer la traçabilité des flux collectés et le suivi de leur évolution ainsi que de leur qualité.

**Une signalétique nudgée** sera spécialement créée pour rendre les points de tri visibles et attractifs pour inciter au tri et limiter les dépôts sauvages. Elle sera composée de panneaux, stickers, marquages au sol et couplée à des messages de sensibilisation.

Au-delà des aspects techniques, le projet a la particularité d'inclure également **un volet pédagogique** pluriannuel autour du tri, de la valorisation locale et de l'économie circulaire, afin de mobiliser durablement les étudiants et le personnel de l'UDC au changement comportemental. La thématique des déchets a ainsi été intégrée dès cette année dans les différentes opérations prévues par l'Université : appels à projet éco-conception, challenge innovation, programmation de workshop sur la valorisation locale, etc...

## LES OBJECTIFS

De manière générale, le dispositif doit favoriser le geste de tri chez les étudiants et contribuer à faire augmenter le tri des emballages et des papiers sur le campus, mais également à inscrire durablement la thématique déchets dans les projets et pratiques de l'UDC.

Les objectifs sont de plusieurs ordres :

- faire progresser de + 50 % le tri des emballages, du verre, du papier et du carton dans cette zone ;
- permettre à la 4C d'atteindre son objectif de 55 % de taux de tri en 2025 contre 33 % actuellement ;
- rendre le geste de tri facile d'accès à l'ensemble de la population universitaire, où qu'elle se trouve sur les campus ;
- rassurer sur l'utilité du geste et apporter des réponses sur ce que deviennent les déchets triés ;
- mobiliser durablement les étudiants et le personnel de l'UDC autour de l'économie circulaire.

Pour le SYVADEC, cette opération dédiée aux étudiants vient ajouter le dernier maillon à ses programmes pédagogiques de sensibilisation au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire, jusqu'à présent destinés aux écoliers, collégiens et lycéens.

Pour la Communauté de communes du Centre Corse, qui travaille en permanence à l'amélioration de ses performances en matière de collecte sélective, le projet offre l'opportunité de capter des déchets triés qui échappent actuellement à la collecte, et de doper ses performances pour atteindre son objectif de 55 % de taux de tri en 2025.

Enfin, pour l'Université de Corse, ce projet représente une nouvelle occasion de renforcer les liens de l'établissement avec les acteurs du territoire et d'ancrer davantage le développement durable dans les pratiques et les enseignements.

## LES PARTENAIRES

### Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.

Le SYVADEC traite 88 % des déchets résiduels et la totalité des déchets recyclables de la Corse. Il couvre un bassin de population représentant 323 communes et 308 200 habitants.

### La Communauté de communes du Centre Corse

La Communauté de communes du Centre Corse (4C) s'étend sur 362 km<sup>2</sup> et compte 9 736 habitants (INSEE 2019). Elle regroupe 10 communes : Corte, Venaco, Vivario, Santo Pietro di Venaco, Casanova, Riventosa, Poggio di Venaco, Muracciole, Rospigliani et Noceta.

Créé en 2000, cet EPCI exerce la compétence « élimination des déchets ménagers et assimilés ». À ce titre, il assure, pour le compte de ses 10 communes, le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. En 2007, la 4C a fait le choix de déléguer au SYVADEC, syndicat régional, sa compétence traitement des déchets.

Environ 5 000 tonnes de déchets sont ainsi prises en charge chaque année sur le territoire : 3 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 700 tonnes de collectes sélectives (verre, papier, emballages, carton).

La 4C a pour particularité d'être un vaste territoire mais avec une faible densité de population : 27 habitants au km<sup>2</sup> contre 34 hab/km<sup>2</sup> en moyenne en Corse. Ainsi, plus de 75 % des habitants résident à Corte.

À la population étudiante se substitue la population touristique, majoritairement présente d'avril à octobre. D'après les statistiques de l'office de tourisme du Centre Corse, on a dénombré environ 90 000 touristes de passage en Centre Corse sur l'année 2019.

### L'Université de Corse Pasquale Paoli

Fondée en 1765 et rouverte en 1981, l'Université de Corse Pasquale Paoli est une structure de formation et de recherche résolument ancrée dans son territoire, en prise directe avec les grandes problématiques locales, nationales et internationales.

Pluridisciplinaire, l'Università di Corsica Pasquale Paoli propose plus de 100 diplômes du niveau bac au doctorat, délivrés par 8 facultés, instituts et écoles. L'intérêt constant de l'insertion de ses 5 000 étudiants s'appuie sur des formations à fort contenu professionnalisant, en accord avec les grandes problématiques de développement de son territoire.

Fortement investie dans la voie de l'international, l'Université de Corse encourage ses étudiants à développer une véritable culture de la mobilité. Elle propose aussi une offre culturelle et sportive d'une grande diversité. Les initiatives personnelles ou associatives sont également encouragées et valorisées.

L'Università di Corsica dispose des moyens matériels et humains pour assurer aux étudiants les meilleures conditions possibles de formation, d'insertion et d'épanouissement personnel.

L'identité scientifique de l'Université de Corse s'articule autour de 8 projets structurants pluridisciplinaires labellisés par le CNRS. Chacun de ces projets allie recherche fondamentale et recherche appliquée dans une perspective de développement territorial et débouche sur des réalisations concrètes à haute valeur ajoutée. L'Université de Corse s'implique fortement dans le développement socio-économique de son territoire. C'est un axe stratégique de l'établissement.

Plus largement, de par les valeurs qu'elle cultive, notamment la proximité entre les acteurs et l'attachement à un esprit pionnier, l'Université de Corse articule les hommes et les compétences, les pratiques et les idées, les ressources et le projet. Adossée à des convictions profondes, elle déploie son héritage historique et géographique dans une pensée d'ouverture citoyenne au service du savoir, de la jeunesse et de la Corse.

## Le CROUS de Corse

Le Crous de Corse est au cœur de la vie étudiante.

Il gère les bourses pour les quelques 2 073 boursiers (au 18/10/21) et met à leur disposition des résidences et des restaurants universitaires, qui accueillent l'ensemble des étudiants des 2 campus (Mariani et Grimaldi) et servent plus de 700 repas jours.

À ce titre, il a noué un partenariat avec la Collectivité de Corse, qui s'est engagée à allouer des aides financières (1 million d'euros en 2021), alimentaires (prise en charge des repas à 1€) ou culturelles aux étudiants boursiers.

Le Crous de Corse offre également un important volet culturel et d'animation sur le campus. Une Maison de l'étudiant et des espaces de convivialité accueillent les étudiants afin que leurs expressions artistiques et ludiques puissent s'épanouir.

## Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact presse Citeo : Lamérie & Associés - Tél : 02 51 24 25 26 – [citeo.regions@lamerie-rp.fr](mailto:citeo.regions@lamerie-rp.fr)

## LES CHIFFRES CLÉS DU TRI

En 2020, chaque habitant de Corse a trié en moyenne 73,9 kg d'emballages ménagers et de papiers, pour une moyenne nationale de 69,8 kg/habitant.

Les performances du tri des emballages et des papiers se maintiennent malgré la crise.

Elles augmentent de 8 % pour les emballages légers et les papiers.

En revanche, le tri des emballages en verre est en recul (-17 %).

Ces résultats s'inscrivent dans le contexte d'une année inédite de crise sanitaire, qui a bousculé les habitudes de vie et de consommation des Français. Malgré tout, grâce au déploiement de la simplification du geste de tri en France, les performances de tri et de recyclage se sont maintenues à l'échelle nationale.

### Au niveau national

En 2020, en France, chaque habitant a trié en moyenne 69,8 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 18,2 kg/habitant d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium et plastique)
- 33,3 kg/habitant d'emballages en verre
- 18,3 kg/habitant de papiers\*

### En Corse

En 2020, dans la région, chaque habitant a trié en moyenne 73,9 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 23,4 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 35,5 kg/habitant d'emballages en verre
- 15 kg/habitant de papiers\*

\*Chiffres papiers 2019